Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STD2A, veuillez visiter :
bac-std2a.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC STD2A • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Bac STD2A

Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Session 2025 • Code sujet : **25-2ACCDMAME1** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. À table ! Susciter les interactions sociales autour du repas (1 question) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://bac-std2a.fr/assets/annales/bac-std2a/Conception et création et design et métiers d'art/2025/Bac STD2A - Conception et création et design et métiers d'art - Session 2025 - 3-Sujet.pdf

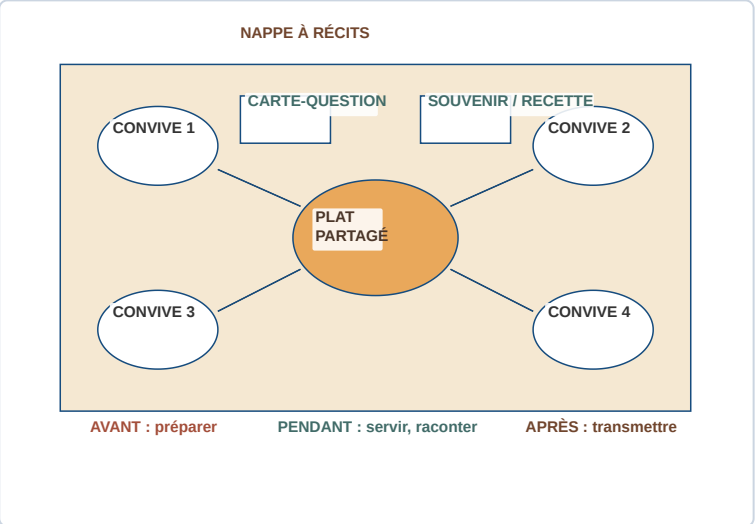
1. À table ! Susciter les interactions sociales autour du repas

Les documents présentent le repas comme un moment de commensalité, encadré par des normes sociales, mais aussi comme une pratique qui peut être transformée pour offrir davantage de liberté et de participation. Des textes et des images illustrent des repas à table et des situations avant ou après le repas, ressources pour une exploration en design et métiers d'art.

Question Demande. À l'aide des ressources proposées et de vos connaissances, développez une exploration créative personnelle répondant à la question : « Comment susciter les interactions sociales autour du repas ? ». Appuyez-vous sur une ou plusieurs incitations : faire du repas un moment de découverte et de transmission, détourner les règles et pratiques traditionnelles, transformer le repas en expérience participative, interroger la manière de consommer les aliments ou encourager la coopération avant, pendant ou après le repas. Inscrivez votre réponse dans les domaines du design et des métiers d'art et communiquez vos intentions sous forme graphique annotée.

Proposition : « La nappe à récits ». Une nappe lavable, imprimée de chemins, relie chaque place à un plat central. Les convives se servent, choisissent ensemble une carte-question et partagent un souvenir ou un savoir sur un ingrédient, sans tour de parole imposé. Avant le repas, chacun apporte ou prépare un élément ; après, tous débarrassent et notent une recette à transmettre. Le dispositif encourage la participation et la liberté de mouvement évoquée dans le document 2. Il oppose les téléphones qui isolent dans le document 3, image 1, au repas partagé de l'image 5, et prolonge la préparation à plusieurs du document 4, image 1.

La nappe à récits : vue de dessus et étapes du repas



✓ RÉPONSE À RETENIR

Une nappe à parcours et des cartes-question transforment préparation, partage et rangement en moments de coopération et de transmission.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2025)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de spécialité STD2A de la session 2025, code 25-2ACCDMAME1, d'une durée de 4 heures, sans coefficient indiqué. Sur le thème « À table ! », le candidat explore des propositions de design pour susciter les interactions sociales autour du repas. L'épreuve mobilise l'analyse de textes et d'images, l'exploration créative, les connaissances techniques et culturelles et la communication graphique annotée.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La commensalité désigne le fait de manger ensemble et inscrit le repas dans une relation collective.
- Les normes sociales organisent les horaires, le service, les aliments, les gestes et les interactions entre convives.
- L'organisation de l'espace et la liberté de mouvement peuvent transformer l'expérience du repas et les relations entre convives.
- Les incitations invitent à explorer transmission, détournement des règles, participation, consommation et coopération.

Points de vigilance & attentes du jury

- Repérez les enjeux sociaux dans les documents avant de développer vos propositions.
- Reliez clairement votre démarche à la question et aux incitations créatives choisies.
- Montrez un foisonnement créatif et mobilisez des connaissances techniques et culturelles pertinentes.
- Rendez vos intentions lisibles par des représentations graphiques annotées et des modes d'expression efficaces.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment commencer l'exploration créative ?

Analysez les textes et les images pour repérer les normes, les habitudes et les situations de repas. Formulez les enjeux sociaux, choisissez une ou plusieurs incitations, puis développez des pistes qui répondent à la question.

Q : Dois-je concevoir un objet, un espace ou un service précis ?

Le sujet n'impose pas de type de proposition particulier. Votre réponse doit relever du design et des métiers d'art, explorer des moyens de susciter les interactions sociales et communiquer vos intentions sous forme graphique annotée.

Q : Combien de points vaut l'épreuve et comment gérer les quatre heures ?

Aucun barème chiffré ni répartition des points n'est indiqué dans le sujet. Répartissez les quatre heures entre l'analyse des ressources, l'exploration des pistes, leur développement et la mise au propre des représentations et annotations.

Q : Quels critères le jury évalue-t-il ?

Le sujet évalue la cohérence de la démarche avec les enjeux repérés, le foisonnement et la qualité de l'exploration créative, la mobilisation adaptée des connaissances techniques et culturelles, ainsi que l'efficience des modes de représentation et d'expression.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bac-std2a.fr/assets/annales/bac-std2a/Conception et création et design et métiers d'art/2025/Bac STD2A - Conception et création et design et métiers d'art - Session 2025 - 3-Sujet.pdf

Ressources Bac STD2A : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.